

Discours à la Nation du Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, le 03 avril 2014, à l'occasion de la Fête de l'Indépendance.

Meschers compatriotes,

Demain, 4 avril 2014, notre pays célèbre le 54e anniversaire de son indépendance.

J'adresse à chacun de vous mes chaleureuses félicitations en ces moments de joie et de fierté pour notre liberté retrouvée.

Cette année, la fête nationale renoue avec le défilé civil et militaire, que je présiderai à la Place de l'Obélisque.

La Namibie, à travers le Président IFIKEPUNUYE POHAMBA que j'ai accueilli cet après-midi, est notre invitée d'honneur. Nous reaffirmons ainsi une solidarité historique qui lie nos deux peuples. Notre pays était en effet l'invité d'honneur de la fête des héros en Namibie, le 26 août dernier, en hommage au soutien actif de la diplomatie sénégalaise à la lutte du peuple namibien pour son indépendance.

Le 4 avril, par la charge émotionnelle et le souvenir qui s'y attachent, me fait d'abord penser à vous, chers anciens combattants.

Cette année marque le 70e anniversaire du débarquement des Forces alliées en Provence. Nous ne pouvons oublier votre participation décisive à cette opération historique, prélude à la victoire finale.

Au nom de la Nation, je vous salue avec respect et affection, et vous redonne notre reconnaissance pour tous les sacrifices consentis à la défense du monde libre.

Le 4 avril, en symbiose avec la Nation, nos Forces de défense et de sécurité sont aussi à l'honneur.

A vous, Officiers, Sous Officiers et militaires du rang, je renouvelle ma confiance. Je pense à tous ceux, parmi vous, qui sont actuellement engagés dans des missions, sur le territoire national, et au service de la paix, en Afrique et dans le monde.

Je veux aussi saluer la mémoire de tous nos soldats tombés au champ d'honneur, et exprimer mon soutien et ma compassion aux blessés.

De tout temps, l'Armée sénégalaise est appréciée pour son professionnalisme et son attachement aux valeurs qui fondent la République et la Nation.

Voilà tout le sens du thème retenu cette année : «**Forces de défense et de sécurité et développement économique et social**».

Il traduit l'action quotidienne de l'Armée au service de la Nation, au-delà de ses missions régaliennes; notamment la formation des jeunes aux métiers, la santé, la lutte contre les trafics illicites de tous genres, la sauvegarde de nos ressources halieutiques, la protection de l'environnement et le soutien au désenclavement.

A ce titre, en attendant la livraison des nouveaux navires Aguène et Djambodjen juillet prochain, l'Armée met à disposition un bateau pour faciliter le fret de marchandises entre Dakar et Ziguinchor, par une liaison hebdomadaire d'une capacité de deux cents tonnes.

De même, j'apprécie l'expertise du personnel de santé militaire, dont l'essentiel des activités de soins est consacré aux populations civiles. Afin qu'elle reste en phase avec ses missions et les défis de l'heure, le programme de renforcement des capacités opérationnelles de l'Armée sera poursuivi.

S'agissant en particulier du volet sécuritaire, mille nouveaux élèves gendarmes rejoindront la Gendarmerie nationale pour l'année en cours. De plus, mille agents de sécurité de proximité ont été mis à sa disposition. Mille autres servent au Ministère de l'Intérieur, au sein de la Police nationale et de la Brigade Nationale des Sapeurs Pompiers.

Les conditions d'existence du soldat et de ses ayants droit me tiennent aussi à cœur. A cet effet, j'ai déjà signé le décret portant indemnisation de militaires des Forces Armées tombés au champ d'honneur ou déclarés inaptes «service armé», suite à des opérations de guerre, de police ou de sécurité. Il en est de même du décret relatif à l'amélioration du traitement des élèves-officiers, des enfants de troupe et des soldats servant pendant la durée légale.

Le rendez-vous de demain est aussi le vôtre, jeunes du Sénégal. Je souhaite que cette occasion solennelle fortifie en chacun de vous la fibre patriotique, le désir ardent de rivaliser dans l'excellence et la passion de servir la Nation.

Mes chers compatriotes,

Dans mon message du 31 Décembre dernier, je vous ai entretenu des projets et initiatives du Gouvernement en matière de développement économique et social. Je viens de lancer le Pôle de développement de la Casamance pour accompagner la dynamique de paix.

Ainsi nous ouvrons une nouvelle ère de valorisation de toutes les potentialités de notre pays. Ce développement doit être territorialement équitable et socialement inclusif.

Nous voulons un développement équitable à l'échelle nationale ; parce que de Dakar à Kéniéba, de Kabrousse à Cas Cas, c'est tout le Sénégal qui mérite l'accès à l'eau potable, à l'assainissement, à l'habitat, à l'éducation, à la santé, à l'électricité et aux opportunités d'emploi.

Voilà pourquoi je tiens particulièrement à la réduction des disparités entre nos villes et nos campagnes, par la redynamisation de l'économie rurale, grâce au développement progressif des infrastructures et du secteur agricole.

Deux nouveaux programmes ruraux majeurs répondent à ce souci :

- le programme de 4000 Km de routes rurales sur quatre ans, avec la participation de jeunes formés aux travaux de réalisation et d'entretien ;

- et les Domaines Agricoles Communautaires, pour occuper de jeunes ruraux, insérer des diplômés d'Ecoles de formation aux métiers agricoles et disciplines connexes, et soutenir des promoteurs privés.

Sur les vingt Domaines prévus pour l'année 2014, les sites de Keur Momar Sarr, Séfa et Keur Samba Kane sont déjà en cours d'aménagement.

Au titre de la coopération bilatérale, nous avons déjà conclu un vaste programme d'aménagement agricole dans la vallée du fleuve Sénégal.

S'agissant de la filière arachidière, je me réjouis de constater que pour la première fois, cette année, l'Etat a payé, dès l'entame de la campagne, les dettes dues aux opérateurs semenciers.

Nous avons également constitué un fonds de commercialisation de 11,5 milliards de FCFA pour l'achat, par les opérateurs privés stockeurs, de 50.000 tonnes de semences écrémées.

En outre, pour améliorer nos performances dans ce domaine, le Gouvernement a mis en place un plan de reconstitution du capital semencier à hauteur de 5 milliards de FCFA ; ce qui nous permettra de passer de 6000 tonnes de semences certifiées à 24 000 tonnes pour la prochaine campagne.

Nous voulons aussi un développement socialement inclusif ; parce que nous devons assurer la solidarité intergénérationnelle et répondre aux besoins spécifiques des jeunes et des femmes en matière d'emplois et d'activités génératrices de revenus.

Pour améliorer la situation des retraités, le Ministre en charge du Travail poursuivra la concertation tripartite, Etat-Patronat-Employés, sur la faisabilité d'une pension IPRES

minimale, quels que soient le niveau de salaire et la durée de cotisation de la personne retraitée.

Je suis également heureux d'annoncer que le Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes, financé à hauteur de 19 milliards de FCFA, en partenariat avec la Banque africaine de Développement, est en cours d'exécution. Il s'agira de :

- promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes porteurs de projets en milieu rural et périurbain ;
- soutenir l'aménagement d'infrastructures et de plateformes multifonctionnelles de transformation et de conditionnement des produits agricoles ;
- et faciliter l'accès des jeunes et des femmes au financement, en allégeant les obstacles liés aux taux d'intérêt, aux garanties et apports personnels exigés pour l'octroi des crédits.

A terme, ce projet prévu sur cinq ans devrait générer 15 000 emplois.

Avec l'appui de la Banque islamique de Développement, pour un financement déjà acquis de 11 milliards de FCFA, nous lançons prochainement un autre Programme dédié au Développement de l'Entrepreneuriat féminin et d'Appui à l'Emploi des Jeunes Filles.

Mes chers compatriotes,

Comme vous le savez, le 24 février dernier, j'ai présenté à nos partenaires techniques et financiers, et du secteur privé le Plan Sénégal Emergent, PSE, pour un renouveau productif du Sénégal.

Ce Plan répond à un impératif : il nous faut sans tarder placer notre pays sur la voie du progrès, par une transformation en profondeur de la structure de notre économie, une meilleure justice sociale et la poursuite de nos efforts de bonne gouvernance.

A l'instar d'autres expériences nationales réussies, j'ai voulu inscrire le PSE en dehors de toute contingence conjoncturelle, pour une vision stratégique à long terme. Le PSE sera financé pour l'essentiel sur nos ressources propres.

Pour le financement complémentaire, nous avons reçu le soutien massif de nos partenaires, au-delà même de nos sollicitations.

Cette confiance placée en notre pays nous met, en même temps, dans l'obligation de traduire en actes les engagements convenus.

Le changement qualitatif doit d'abord venir de l'Administration, parce que c'est elle qui a aidé à la conception du PSE. Et c'est elle, comme catalyseur principal des politiques

publiques, qui est chargée de sa mise en oeuvre.

Notre pays a une vieille tradition administrative. Et son expertise sert bien au-delà de nos frontières. Mais il nous faut réformer notre système administratif pour créer une nouvelle dynamique de développement. Nous devons donc faire de notre Administration un espace plus accueillant, où l'utilisateur reçoit toujours un traitement convivial et diligent.

A tous les niveaux de responsabilité, l'autorité doit s'exercer, non comme un statut qui met son dépositaire au-dessus du citoyen, mais comme une compétence organisée au service du citoyen.

Par conséquent, j'entends poursuivre avec vigueur les efforts de modernisation de l'Administration. Dans le même souci d'une meilleure gouvernance, nous venons d'adopter la loi portant déclaration de patrimoine. Sont assujettis à cette déclaration, les Présidents d'Institutions, les Ministres, les ordonnateurs de dépenses, les administrateurs de crédits et les comptables publics.

J'ai également procédé à l'installation de l'Office national de Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC) qui, je le rappelle, est une autorité indépendante.

Le processus de réforme de nos Institutions est engagé. J'ai reçu, le 13 février dernier, le Rapport de la Commission que j'avais mandatée à cet effet.

Après les élections locales du 29 juin, je fixerai les prochaines étapes de la réforme.

Elle obéira à trois exigences :

- la consolidation de notre expérience démocratique,
- le renforcement de l'Etat de droit,
- la stabilité et la modernisation de nos Institutions.

En définitive, mes chers compatriotes, sur le chemin du Sénégal émergent, le changement, parce qu'il nous concerne tous, devra venir de chacun de nous. C'est chacun de nous qui incarne la Nation. Tous, ensemble, nous devons vaincre la routine et le confort de l'habitude, cultiver davantage l'éthique du travail, établir un nouvel état d'esprit avec le service et le bien publics, et faire face à nos défis pour un Sénégal émergent.

Le Changement qualitatif que nous voulons pour notre pays est à ce prix. Personne ne fera à notre place ce que nous ne sommes pas disposés à faire pour nous-mêmes.

L'indépendance n'est pas l'acte d'un jour, mais un combat de tous les jours, que nous devons gagner.

Ce soir, mes chers compatriotes, j'ai à cœur de vous renouveler mon engagement à consacrer tous mes efforts à la réalisation d'un Sénégal meilleur et à la défense des idéaux qui nous unissent.

Ensemble, maintenons vivace la flamme patriotique et la conscience d'un commun vouloir de vivre ensemble qui fonde et consolide la Nation sénégalaise unie, libre et prospère, dans une Afrique toute aussi unie, libre et prospère.

Bonsoir et bonne fête d'indépendance

[Revenir](#)